

Fiche de poste

Technicien(ne) en expérimentation animale et biologie expérimentale

Centre de Recherche sur l'Inflammation (CRI)
Faculté de médecine de l'Université Paris Cité – Site Bichat
Animalerie du CRI – UMR 1149
16 rue Henri Huchard
75018 Paris

Contact : julie.bex@inserm.fr et renato.monteiro@inserm.fr

Informations générales

- **Niveau :** Technicien(ne)
- **Type de contrat :** CDD de 1 an, renouvelable
- **Lieu d'exercice :** Animalerie du CRI, site Bichat, Paris 18e
- **Environnement de travail :** Recherche biomédicale et expérimentation animale

Mission principale

Le/La technicien(ne) aura pour mission de participer à la réalisation des expérimentations sur modèle murin dans le cadre des projets de recherche du Centre de Recherche sur l'Inflammation. Il/Elle contribuera au suivi des animaux, à la mise en œuvre des protocoles expérimentaux, au traitement des échantillons biologiques ainsi qu'à l'acquisition, la traçabilité et l'analyse des données expérimentales.

Activités principales

1. Expérimentation animale sur modèle murin

- Mettre en œuvre les protocoles expérimentaux sur modèle murin dans le respect des procédures et réglementations en vigueur.
- Assurer le suivi quotidien des animaux et participer à leur surveillance dans le cadre des protocoles.
- Réaliser les procédures d'expérimentation animale selon les habilitations et compétences acquises : injections principalement intrapéritonéales (IP) et intraveineuses (IV), gavages, prélèvements biologiques, collecte d'urines, prélèvements sanguins et d'organes.
- Réaliser les dissections, tests métaboliques et, selon les compétences et habilitations, certaines interventions chirurgicales simples.
- Veiller au respect des règles d'éthique, de bien-être animal, d'hygiène et de sécurité.

2. Gestion et suivi des colonies murines

- Assurer le suivi des colonies de souris.
- Participer au génotypage des animaux.
- Organiser et planifier les reproductions.
- Participer à la planification expérimentale et à la sélection des animaux nécessaires aux protocoles.
- Assurer la tenue à jour des registres et documents relatifs au suivi des animaux.

3. Traitement et conservation des échantillons

- Réaliser les prélèvements et préparer les échantillons biologiques.
- Assurer le traitement, l'identification, le conditionnement et la conservation des échantillons.
- Garantir la traçabilité des prélèvements et leur stockage dans les conditions appropriées.